

## ADMINISTRATEURS

### PRÉSIDENT DU CONSEIL

Me Olivier Lessard,  
avocat, associé  
LJT Avocats

### VICE-PRÉSIDENTE

Patricia M.Lachance,  
vice-présidente des ventes,  
ACCEO Solutions

### TRÉSORIER

Samuel Nadeau, CPA,  
directeur financier,  
Couture TIMBER MART

### SECRÉTAIRE

Stéphanie Descombes,  
conseillère en ressources  
humaines,  
RONA Deslongchamps

### DIRECTEURS

David Forgues, vice  
président, groupe franchises  
et partenariats,  
Banque Nationale du Canada

Diego Mazzone,  
président et CEO,  
JRTech Solutions

Anick Rousseau,  
propriétaire, Rénomax,  
Home Hardware

Guillaume Villemure,  
directeur des ventes,  
résidentiel,  
Solen

Charles Brisebois,  
chef des finances,  
Goodfellow

Montréal, le 22 novembre 2024

M. Éric Girard  
Ministre des Finances du Québec

Monsieur le Ministre,

Nous comprenons et apprécions l'objectif de contrôler les dépenses publiques et de ramener le cap sur l'équilibre budgétaire. Dans une telle optique, nous partageons la décision de revoir chacune des quelque 277 mesures fiscales afin de valider leur connexion avec la réalité d'aujourd'hui qui a pu changer depuis leur introduction il y a dix ou vingt ans. Parce que c'est quand même 49 milliards d'argent public qui bénéficient ici à quelques-uns à chaque année.

Le choix de vous attaquer au crédit d'impôt pour la prolongation de carrière nous apparaît cependant contre-productif. Pour parler franchement, nous étions de ceux qui s'attendaient au contraire à ce que cette mesure soit plutôt bonifiée.

L'AQMAT vient de terminer une grande consultation auprès de ses mille entreprises membres sous la forme de sondages puis de groupes-témoins. Le besoin de convaincre plus de « têtes blanches » de rester ou de revenir travailler est ressorti parmi les talons d'Achille qui nuisent, voire qui mettent en péril nos commerces.

Je me permets de formuler leurs préoccupations sous la forme d'une question : « Quelle est la grande différence entre acheter dans une quincaillerie et acheter sur Amazon? » Ou autrement dit : « Quel est le principal avantage pour la population de se déplacer en magasin physique? ».

C'est le conseil.

Le savoir-être aussi.

Dans ce monde où règne un brouhaha de données, souvent contradictoires aux sources fiables, la possibilité de trouver au centre de rénovation une personne plus connaissante que nous et intéressée par notre problème ou notre projet à la maison, représente la carte-atout face à Amazon et consorts.

Une telle expertise, doublée d'une réelle propension à établir la relation avec le client, ça ne s'invente pas. Ça se gagne au fil d'années, de décennies de labeur. Ça se trouve uniquement chez les personnes les plus expérimentées. Chez les têtes grises ou blanches. Chez les chauves aussi, sans doute.

Nonobstant le crédit en vigueur pour convaincre les travailleurs arrivés à 60 ans de prolonger leur carrière pour venir travailler à la quincaillerie, nos membres peinent à en trouver.

Ils ont beau être vieux, ils ne sont pas cons. Ils savent calculer : le crédit actuel ne fait pas le poids face à la perte de revenu net dont ils écoperont parce que votre gouvernement viendra leur imposer leur revenu d'emploi. Ce faisant, l'économie d'impôt qu'ils anticipaient en sortant leur RÉER ou leur FERR une fois à la retraite sera effacée en raison du taux d'impôt supérieur alors atteint au cumul.

Monsieur le Ministre, nos membres et leurs meilleurs employés – souvent les gens visés par votre annonce – constatent déjà que ce travail ne leur donne dans leurs poches que quelques dollars par heure. Dans un tel contexte, le petit 1000 \$ en crédit d'impôt représentait un baume. En ne permettant qu'aux 65 ans et plus d'y accéder, comme société, on se tire dans le pied.

En effet, votre gouvernement pense qu'en privant environ 220 000 soixantaines de ce crédit, vous récupérez 220 millions \$. C'est faux. Vous allez perdre. Et nous aussi.

La perte de ce 1000 \$ va devenir symbolique aux yeux de ses récipiendaires au point où plusieurs se diront : « À quoi bon continuer d'aller travailler. C'était déjà pas payant, ça l'est encore moins avec cette annonce. »

Quant à la conséquence sur les finances publiques, elle sera majeure : cette tranche de la population qui croît et qui meure plus tard travaillera moins sans votre aide. Donc, elle contribuera moins que prévu à la consommation et aux impôts.

Car il faut bien le constater, notre société vieillit à vitesse grand V. La part des personnes plus âgées augmente de façon accélérée par rapport aux autres groupes d'âges. Cette réalité touche encore plus le Québec que le reste du Canada.

	2012	2024
60-64 ans	513 597	629 716
65-69 ans	424 939	588 722

Si l'on compare cette évolution avec celle des 20-29 ans à l'autre bout de la pyramide de la population active, on voit qu'il y a aujourd'hui – et c'est une première - moins de personnes dans la vingtaine au Québec ( 1 106 586 personnes) que de personnes dans la soixantaine (1 218 438 personnes).

Les prévisions démographiques des décennies à venir ne viendront pas corriger cette tangente.

Deuxième constat : la population accorde sa confiance aux conseillers-vendeurs qui savent de quoi ils parlent et qui savent établir une relation avec eux. C'est leur principale motivation de se rendre en magasin malgré les avantages indéniables des plateformes virtuelles.

Une étude de la firme CROP, démontre que la visite d'un vrai magasin demeure l'expérience préférée pour faire ses achats. On l'espère polysensorielle, on s'y croit davantage à l'abri du risque, en confiance, parce qu'on peut questionner le personnel, échanger sur l'offre dont on veut se prévaloir. Bref, on apprécie le caractère humain des conseils et de la transaction éventuelle.

Or, comme le révèle Baromètre du Conseil québécois du commerce de détail, la pénurie de talents affecte les commerces physiques, particulièrement les quincailleries, où la clientèle voit ses attentes non comblées : 61 % affirment avoir de la difficulté à obtenir l'aide d'un conseiller et 57 % accuse le manque de connaissances des produits par le personnel.

La fameuse pandémie a changé la donne pour nos commerces. On a encore un problème de nombre d'employés, mais s'ajoute un relatif désengagement, une disponibilité capricieuse et un grave manque de connaissances.

Voilà où les 60 ans et plus peuvent jouer un rôle colmateur clé.

Nous n'avons vraiment pas besoin de votre pas de recul à ce moment charnière pour nos marchands. Au contraire, nous attendions d'une part un crédit d'impôt stéroïdé pour en convaincre un plus grand nombre de demeurer sur le marché du travail. Nous attendions d'autre part une actualisation des paliers d'impôt afin de créer une exception pour les employés de 60 à 69 ans dans le but avoué que le montant gagné en salaire ne soit pas effacé par vos prélèvements fiscaux.

SVP, monsieur le Ministre, durant cette fenêtre qui vous sépare du prochain budget, changez de cap et posez des gestes de solidarité concrets pour les commerçants et leurs clients qui peuplent toutes les rues principales du Québec.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le président,

